

GESTION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Sur la base d'un patrimoine (bâtiments, constructions ou infrastructures diverses), congru en gestion et en exploitation, être capable précisément de recenser celui-ci, de connaître ses caractéristiques principales, son état, et dans ces conditions, être capable de proposer des plans pluriannuels d'entretien courant et/ou de grosses rénovations.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, entretien préalable avec le formateur pour une mise au point d'adaptation au chantier et un compte rendu de la formation et de l'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

Echanges et partages des connaissances avec les stagiaires, tour de table initial.
Rappel des objectifs et leur adéquation avec les attentes.

- Définition
- Justification des besoins, objectifs
- Importance des enjeux, relatifs à l'entretien du patrimoine, notions globales des coûts
- Acquisition des caractéristiques exhaustive, des éléments constituant le patrimoine confié en gestion, inventaire internalisation ou externalisation
- Restitution et classement des données, outils informatiques, exemples
- Evaluation de l'état général des éléments composant le patrimoine, méthodes d'acquisition des données, audits
- Analyse des données et exploitation des informations
- Organisation des besoins et classement par priorités
- Chiffrage estimatif des travaux et propositions de plans financiers d'entretien courant ou de gros entretien / rénovations, établissement de PPI (Plan Pluriannuels d'Investissements)
- Cas pratique : déroulement du processus

CONDITIONS

Public visé : Syndics gestionnaires de patrimoine, techniciens de communes, de Provinces ou de la Nouvelle-Calédonie, techniciens de bailleurs sociaux.

Pré-requis : Notions de BTP, maîtrise des logiciels de bureautique.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 3 jours, soit 21 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation, questionnaire et mises en situation, enquête de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.